

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEURE

SEANCE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit le 26 avril , le conseil municipal de la commune de PLEURE, régulièrement convoqué à la date du 20 avril 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Alexandre CROT, le Maire.

Présents: Mr CROT Alexandre, Mr TOINARD Emmanuel, Mr BAUDET Nicolas, Mr ROYER Bernard, Mr LYONNET Franck, Mr BORNIER René, Mr PANIGOT Séverin, Mme MOREL Catherine, Mme BARODUX Karine

Absents excusés : Mr MACAUX Olivier, Mme GARCEL Monique.

Secrétaire de séance : Mr PANIGOT Séverin

ORDRE DU JOUR

1. Délibération : désignation d'un délégué à la protection des données
2. Délibération : numérisation des actes de l'Etat Civil
3. Devis sécurité incendie
4. Délibération « impasse de la Fruitière »
5. Point secrétariat
6. Point travaux : compte-rendu de la commission bâtiment du 21/04
7. Logement 38 route du centre – point procédure en cours
8. Fleurissement
9. Cérémonie du 8 mai
10. Questions diverses

1. PROTECTION DES DONNEES

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil la nécessité de désigner un délégué à la protection des données. Le conseil municipal, à l'unanimité, choisit de confier cette mission au SIDEC.

2. NUMERISATION DES ACTES DE L ETAT CIVIL

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le groupement de commande initié par le SIDEC pour la numérisation des actes de l'Etat Civil. Le tarif prévisionnel est fixé à 0.40 € par acte numérisé. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la numérisation des actes de l'Etat Civil de la commune.

3. SECURITE INCENDIE

Le devis demandé n'est pas parvenu en mairie à ce jour, le conseil municipal charge donc la commission bâtiment de retenir l'offre la plus avantageuse.

4. IMPASSE DE LA FRUITIERE

Le conseil municipal, à l'unanimité, choisit de nommer la rue qui dessert les résidences senior :
« Impasse de la Fruitière »

5. SECRETARIAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande la prolongation du remplacement de la secrétaire de mairie par l'agent de la communauté de communes à raison de 10 h/semaine.

6. COMMISSION BATIMENT

La commission bâtiment s'est réunie le 21/04 :

- Fossés : curage et busage à prévoir
- Route de la Charrière : busage
- Stade (Chemin) : voir avec les assurances
- Rue de la Reppe : Curage sur 50 m
- Rougeaque : avant le pont (rdv pris)
- Route de la Chaînée : voir avec la DDT pour les travaux
- Sapins du Stade à faire couper. Mme MOREL se charge de demander les devis.

7. LOGEMENT COMMUNAL 38 RTE DU CENTRE

M. le maire informe le conseil municipal de l'avancée de la procédure, la décision du tribunal sera rednue le 21/06. La commune demande la résiliation du bail, qui se termine le 31/12/2018.

8. FLEURISSEMENT

La livraison des fleurs est prévue le 18 mai, la plantation aura lieu le 19 mai. La population est invitée à venir aider pour la plantation des fleurs (inscription préalable en mairie). Le verre de l'amitié et un barbecue seront offerts aux bénévoles à l'issue.

9. CEREMONIE DU 8 MAI 2018

La cérémonie aura lieu à 11h15, rendez vous à 10 h pour la préparation.

10. QUESTIONS DIVERSES

Vente de l'étang : signature de l'acte le 17 mai 2018.

Un courrier de l'ISS Pleure demande une subvention supplémentaire et des travaux sur les vestiaires.

Fin de la réunion :
A 22h30

Le Maire, CROT Alexandre

Prochain conseil :
07/06/2018 à 20 h 30